
Julien Vincent

Jose Harris (ed.), *Civil Society in British History. Ideas, Identities, Institutions*, Oxford, Oxford University Press, 2003, 319 p. ISBN: 0199260206. 62,50 livres sterling.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Julien Vincent, « Jose Harris (ed.), *Civil Society in British History. Ideas, Identities, Institutions*, Oxford, Oxford University Press, 2003, 319 p. ISBN: 0199260206. 62,50 livres sterling. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 30 | 2005, mis en ligne le 19 février 2006, Consulté le 10 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index1068.html>

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index1068.html>

Document généré automatiquement le 10 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Julien Vincent

Jose Harris (ed.), *Civil Society in British History. Ideas, Identities, Institutions*, Oxford, Oxford University Press, 2003, 319 p. ISBN: 0199260206. 62,50 livres sterling.

- 1 Cet ouvrage dirigé par Jose Harris, qui réunit des contributions d'historiens, de politistes et d'économistes, cherche à démontrer et à préciser la valeur heuristique du terme de « société civile » à propos de l'histoire britannique des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles. Le terme, qui avait été quelque peu marginalisé par l'essor des sciences sociales au XIX^e siècle, puis avait connu une éclipse plus sérieuse après 1945, est revenu en force depuis les années 1980. S'interroger sur la société civile britannique est d'autant plus important qu'elle a souvent été prise comme le modèle à partir duquel ce terme était compris. Cette tradition historiographique *whig*, dont on aurait pu croire qu'elle était morte et enterrée, a alimenté une grande partie des débats sur le *Sonderweg* allemand dans les années 1970 et 1980. Cherchant à comprendre le caractère « pathologique » de l'histoire nationale entre 1870 et 1945, Jürgen Habermas, Ralf Dahrendorf et leurs continuateurs y voyaient l'échec de l'émergence d'une *Bürgerliche Gesellschaft* (société civile) sur le modèle de la société britannique. Cette dernière, caractérisée par sa liberté politique et économique, par la force de ses associations volontaires et par la rareté de ses recours à la violence, était présentée comme un modèle normatif pour la philosophie politique autant que comme un défi intellectuel pour l'histoire sociale. Si de nombreux travaux ont, au cours des dernières décennies, tenté de montrer les limites des récits *whig*, largement anglo-centrés, de l'histoire britannique, il restait à interroger la notion même de société civile, dont le succès tient en partie à son indétermination conceptuelle et à son caractère indissociablement descriptif et prescriptif.
- 2 Dans son introduction générale, Jose Harris cherche à identifier les principales questions autour desquelles s'organise cette indétermination. Celles-ci peuvent se résumer en une seule : que signifie la distinction, constamment renégociée, d'une part, entre la société civile et l'État, d'autre part, entre la société civile et le marché ? Cette question générale conduit à d'autres interrogations. La distinction entre l'État, le marché et la société civile est-elle nécessaire à l'historien ? N'est-elle pas chargée d'une philosophie politique implicite ? Suppose-t-elle que l'on souscrive à l'idée habermassienne d'un espace public bourgeois ? Laisse-t-elle une place à d'autres formes d'organisation sociale et d'identité, comme la famille, l'ethnie, le genre, la localité, l'héritage, le patriotisme et la religion ? Quelle place laisse-t-elle aux idéaux politiques, à la « vertu » plutôt qu'au commerce ?
- 3 Quoique présentées de manière chronologique et sans regroupement thématique, les contributions réunies par Jose Harris peuvent se lire à la lumière de ces questions. On ne pourra rendre compte de chacun des quinze chapitres du livre, qui ne concernent pas tous le XIX^e siècle, mais le classement suivant pourra servir de guide pour une lecture possible de l'ouvrage. Un premier groupe d'étude porte sur les rapports entre la société civile et l'État. On peut y regrouper les contributions de Harris, Innes, Gregory, Stevenson, et Davis. Un deuxième groupe d'études interroge l'articulation entre la société civile et le marché. Il s'agit surtout des chapitres de Waller et Schapiro. Un troisième groupe voit la société civile comme une société politique, c'est-à-dire comme un lieu d'expression et de réalisation d'idéaux politiques de liberté et de citoyenneté distincts de la rationalité étatique ou commerciale. On peut inclure sous ce thème les contributions de Harrison, Goldman, Grimley et Freedon. Un dernier groupe d'études, enfin, pose la question des frontières de cette société civile comprise comme société politique et vient montrer, à travers les contributions de Gleadle, Owen et Rowse, ce que l'histoire des femmes et de l'empire peuvent apporter aux questions plus traditionnelles liées à l'étude de la société civile.

La société civile et l'État

4 Le premier chapitre, écrit par l'éditrice du volume, s'attache à identifier l'existence d'une tradition spécifiquement britannique d'usages du terme « société civile » depuis le XVI^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle. L'auteur passe en revue plusieurs auteurs, depuis Richard Hooker jusqu'à Harold Laski en passant par Thomas Hobbes et John Locke au XVII^e siècle, Bernard de Mandeville, David Hume, Adam Smith et Adam Ferguson au XVIII^e siècle, enfin John Stuart Mill, Henry Maine, Lord Acton, T.H. Green, Edward Lucas, Frederick Maitland, J.N. Figgis et Ernest Barker au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Le premier enseignement de cet exercice d'histoire intellectuelle est que l'histoire du terme « société civile » est incompréhensible si on ne la replace pas dans le contexte plus global de l'émergence d'un nouveau concept de « société », servant à désigner « l'immense réseau spontané des interactions humaines distinctes de la politique et du gouvernement civil ». Le second enseignement est que la société civile, telle qu'elle fut pensée en Grande-Bretagne, était indissociable des institutions de l'État, un État que l'on concevait d'une manière beaucoup plus concrète et inséparable des relations sociales que sur le continent. Cette idée provocatrice, qui prolonge un propos développé dans les travaux antérieurs de l'auteur, est mise en œuvre dans les contributions d'Adrian Gregory sur les tribunaux militaires entre 1916 et 1918, par John Stevenson sur la planification territoriale et la campagne britannique dans l'Entre-deux-guerres, et par John Davis sur le *Greater London Council* entre 1965 et 1973. À chaque fois, il s'agit de mettre au jour l'existence d'une vaste arène d'interactions et d'arbitrages entre l'État central et les groupes locaux ou professionnels.

5 La contribution de Joanna Innes, dans le chapitre 2, souligne l'historicité de cette distinction entre État central et localités et s'interroge sur ses origines à partir d'une étude des idées et des pratiques de l'« interférence » étatique entre 1700 et 1850. Elle croise pour cela une analyse du langage avec une étude de pratiques liées à l'apparition de nouveaux acteurs sociaux. Vers 1700, c'est autour de questions constitutionnelles, ou militaires, ou liées aux impôts, qu'on pouvait reprocher à l'État d'abuser de son autorité. Mais ce n'est qu'à partir des années 1830 que le langage de l'interférence étatique fit son apparition, opposé au langage de la liberté et de l'auto-gouvernement local. Il cristallisait des préoccupations nées vers le tournant du siècle sous l'influence combinée de quatre nouveaux acteurs de la vie politique locale et nationale : les ministres du « cabinet », qui vinrent à incarner l'idée d'un « centre » décisionnel ; les paroisses, qui connurent une intense politisation à partir des années 1790 ; de nouvelles institutions supra-locales destinées à limiter les « abus » locaux ; et enfin l'économie politique qui offrait de nouvelles possibilités de thématiser l'idée d'interférence. Tous ces acteurs, interagissant à l'occasion, par exemple, de la réforme de la police dans les années 1820 ou de la *Poor Law* élisabéthaine au début des années 1830, contribuaient à créer un nouveau domaine propre aux questions de « politique sociale ». Ces interactions favorisaient également l'émergence de nouvelles catégories de pensée. Ainsi, ce sont les débats autour de la *Poor Law* qui contribuèrent à introduire une distinction nouvelle entre deux types de charité, l'une publique et financée par les paroisses, l'autre « volontaire ». Quant aux économistes comme T.R. Malthus et Thomas Chalmers, ils jouèrent un rôle essentiel pour imposer l'idée selon laquelle une charité d'État pouvait représenter une interférence néfaste avec les lois naturelles de la société comme avec la possibilité d'un salut individuel. Il n'était d'ailleurs pas nécessaire de souscrire à leur vision du monde pour se reconnaître dans leurs principales conclusions pratiques. Ainsi, ceux qui s'opposaient à une intervention étatique en matière de pauvreté n'étaient pas nécessairement convaincus que les pauvres étaient responsables de leur pauvreté.

6

Société civile et société économique

7 Le rôle des économistes comme acteurs intermédiaires entre les localités et l'État, bien souligné par Joanna Innes, pose le problème de l'articulation de la société civile au marché et à l'économie. Alors qu'on pourrait voir les relations de marché comme étant par nature distinctes de la société civile, les auteurs privilégient deux approches alternatives. La première consiste à

montrer le rôle de l'économie politique dans le discours public. Philip Waller, dans le sixième chapitre du livre, étudie une controverse ayant eu lieu dans *The Tribune* en 1906. Celle-ci portait sur la question de savoir si l'augmentation des impôts locaux ou nationaux entraînée par les réformes sociales du nouveau gouvernement libéral ne feraient pas de la *lower middle class* gagnant 200 livres par an la classe sociale la moins favorisée de la nation. L'auteur montre ainsi la familiarité avec laquelle les lecteurs qui écrivaient au journal, parmi lesquels les deux célèbres écrivains et figures publiques G.K. Chesterton (de la *Christian Social Union*), et G.B. Shaw (de la *Fabian Society*), s'approprièrent des modes de raisonnement économique.

- 8 L'autre approche consiste à se tourner vers une approche « néo-institutionnaliste » privilégiant l'étude de l'accord entre des acteurs économiques. Dans le septième chapitre, l'économiste Raphael Schapiro compare les débats sur le financement des tramways à Londres et à New York entre 1870 et 1914. Ces deux cas illustrent selon lui le problème théorique des rapports entre le « principal » et l'« agent », tel que formulé par K. Arrow et surtout O.E. Williamson. Dans ce cas particulier, le principal est l'autorité publique qui passe un contrat avec un agent public ou privé pour financer un réseau de tramways. Mais dans ce type de contrat à long terme, selon Williamson, le principal ne peut jamais disposer de suffisamment d'informations pour que son choix réponde à toutes les exigences de sûreté qu'il pourrait souhaiter. Ceci, selon l'auteur, ouvre un « dilemme » entre deux approches possibles. La première approche pouvait consister, comme ce fut le cas aux États-Unis, à financer les tramways en passant des contrats avec des firmes privées. Mais dans ce cas, les contractants tendaient à privilégier les gains à court terme et le système devait donc être régulé par les cours de justice qui rétablissaient la logique de l'utilité publique. La seconde solution, caractéristique de l'approche anglaise, consistait à adopter une politique d'intégration verticale et à mettre les tramways sous contrôle public. Toutefois cette solution, qui passait par des lois au Parlement et par la création d'une classe de fonctionnaires, augmentait considérablement les impôts locaux. Elle conduisit d'ailleurs à l'éviction des Progressistes du *London County Council* en 1907, à la faveur des Modérés.

La société civile comme société politique

- 9 Si la société civile est un lieu où se déploie une pensée économique qui délimite l'espace des possibles, elle est aussi un lieu d'expression des idéaux, à distance de tout principe de réalité économique. Ainsi, Michael Freeden, à partir d'une étude des conceptions progressistes de la citoyenneté au XX^e siècle, ou Matthew Grimley, qui consacre son chapitre aux intellectuels chrétiens du *Moot* dans l'Entre-deux-guerres, montrent la société civile comme une société politique où se confrontent diverses conceptions du volontarisme.
- 10 Le quatrième chapitre, écrit par le grand historien de la philanthropie victorienne Brian Harrison, porte un regard d'ensemble sur les « paradoxes du volontarisme et du pluralisme aux XIX^e et XX^e siècles ». Harrison y développe une distinction entre deux types de « volontarisme », celui des groupes d'intérêt et celui des groupes liés à une cause. Il répertorie les différentes stratégies envisageables pour ces deux groupes, en illustrant son propos d'exemples tirés sur une histoire de deux siècles. Pour Harrison, le volontarisme présentait toujours les germes de sa propre destruction : en effet, si les associations volontaires contribuaient *de facto* au pluralisme, c'était souvent du fait d'une sorte de ruse de la raison. Alors que les groupes d'intérêt n'avaient pas nécessairement d'ancrage libéral ou démocratique, les groupes de défense d'une cause, parce qu'ils cherchaient à déployer une vision particulière du monde, tendaient à devenir violents ou autoritaires, comme dans le cas de certaines suffragettes dans l'immédiat avant-guerre.
- 11 Le chapitre 5, écrit par Lawrence Goldman, revient sur les débats d'histoire comparée anglo-allemands autour de la thèse de la voie particulière ou *Sonderweg* allemand, qui cherchait une explication à la faiblesse du libéralisme dans la bourgeoisie allemande entre 1870 et 1945. Rompant avec l'historiographie dominée par Ralf Dahrendorf et Hans-Ulrich Wehler, Geoff Eley et David Blackbourn, dans *The Peculiarities of German History*, avaient insisté sur le choix stratégique d'une alliance de la bourgeoisie avec l'aristocratie agraire, et avaient attiré l'attention sur toute une série de ressemblances entre les sociétés civiles anglaise et allemande,

pointant les limites du libéralisme anglais et la force des associations volontaires allemandes. Goldman revient sur ces travaux et tranche en faveur de la thèse de Dahrendorf et Wehler. À partir d'une analyse de la correspondance entre deux économistes critiques, le socialiste chrétien J.M. Ludlow et l'historien des corporations anglaises Lujo Brentano, Goldman tente de démontrer que l'Angleterre était bel et bien perçue comme un modèle pour les intellectuels libéraux allemands, et que l'évolution politique des années 1870 et 1880 fut effectivement perçue par les contemporains comme un échec de la bourgeoisie allemande à défendre et à imposer le libéralisme. Dans les années 1880, fatigué des luttes politiques, le « socialiste de la chaire » Lujo Brentano se surprenait à souhaiter l'enfermement dans une étude plus philosophique et moins engagée politiquement.

L' *inclusiveness* de la société civile

- 12 Comme le souligne Michael Freeden (p. 278) les débats sur la citoyenneté avant 1914 ignoraient largement la question des minorités. Cette négligence ne fut réparée que tardivement par l'historiographie. L'un des chantiers des historien(ne)s de la société civile est donc de redonner toute leur importance aux problématiques issues du féminisme ou du post-colonialisme.
- 13 Kathryn Gleadle, auteur du chapitre 3, se place du point de vue de l'histoire du genre pour poser, comme l'a fait Antoine Lilti pour la France, la question de la place de la « conversation » mondaine dans la société civile. La conversation représenterait, pour Gleadle, une zone intermédiaire de sociabilité entre le privé et le public. L'auteur en veut pour preuve les *Gagging Acts* de 1795, qui entendaient réprimer les propos séditieux même lors de conversations dites privées. Gleadle dispose d'une source très riche : il s'agit du journal de Katherine Plymley (1758-1829), la sœur de l'Archidiacre de Salop. Celui-ci permet de reconstituer les codes de la conversation mondaine dans ce milieu anglican, évangélique et cultivé du Shropshire. L'auteur montre que la sphère domestique fonctionnait « non comme une antithèse de la sphère publique mais comme un forum supplémentaire de sociabilité et d'échange politique » (p. 72).
- 14 Senia Paseta étudie les réponses féministes à la constitution irlandaise de 1937, et Nicholas Owen passe en revue les idées de plusieurs « Progressistes » britanniques au début du XX^e siècle sur la possibilité qu'une société civile émerge en Inde. De tous les auteurs de l'ouvrage, Tim Rowse est sans doute l'un de ceux qui parvient à articuler avec le plus de clarté les différents thèmes soulevés par la notion de société civile. Étudiant les rapports entre Britanniques, colons et Aborigènes en Australie, il souligne l'ambiguïté sémantique du terme : l'idée de civilité supposait un idéal de civilisation dont étaient exclus les barbares ou les incivils mais, dans le contexte du XIX^e siècle, elle désignait aussi, de manière plus décentralisée, la capacité à se gouverner soi-même. Dans le cas des Aborigènes, la question était de savoir s'ils constituaient ou non une société autogouvernée, disposant d'un droit coutumier et d'un gouvernement, ou s'ils vivaient simplement dans l'état de nature. Il n'aurait pas été aisé, pour les colons, de les exclure de manière univoque et définitive de toute revendication au *self-government*, dans la mesure où ils cherchaient eux-mêmes à le conquérir auprès de la métropole. De cette question apparemment très théorique dépendaient des conséquences très pratiques : fallait-il, concernant la propriété des terres ou le règlement des crimes de sang entre colons et Aborigènes, appliquer le droit international régissant les rapports entre des individus soumis à deux droits coutumiers différents, fallait-il leur imposer de l'extérieur les catégories de la *Common Law*, ou fallait-il les exclure des droits et des devoirs impliqués par la constitution britannique ? Ces décisions juridiques dépendaient largement, au quotidien, des manières dont on se représentait la « société » aborigène, et de l'influence des travaux des anthropologues amateurs sur cette question. Pour Tim Rowse, c'est la négociation constante entre ces différents registres de discours, intégrateur et centré sur un modèle central de civilité, ou pluraliste et centré sur l'idée de *self-government*, qui explique l'évolution des rapports entre Britanniques, colons australiens et Aborigènes depuis le XIX^e siècle.

Critique de l'ouvrage

- 15 On peut faire deux critiques à cet ouvrage. La première concerne le choix de se concentrer sur la seule histoire britannique à propos d'un concept qui avait été introduit, à l'origine, à des fins d'abord comparatistes. Si l'on voit bien l'intérêt qu'il y a, dans le contexte historiographique actuel, à prendre ses distances par rapport à la notion trop restreinte de *Bürgerliche Gesellschaft* afin de se rapprocher de l'histoire des femmes, de l'histoire des identités locales et coloniales et de l'histoire de l'économie politique, l'apparent renoncement à un projet comparatiste aurait mérité une plus ample discussion que la défense, somme toute problématique, d'une supposée tradition « britannique » distincte entre Hooker et Laski. Au contraire, l'introduction des nouvelles perspectives historiographiques n'aurait-elle pas pu conduire à reconsidérer la comparaison entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne dans des termes différents de ceux du *Sonderweg* allemand (comme invitait d'ailleurs récemment à le faire Frank Trentmann dans l'ouvrage collectif qu'il a dirigé, *Paradoxes of Civil Society : New Perspectives on British and German History*) ? Elle aurait également pu conduire à introduire d'autres pays dans l'analyse, comme la France, dont l'État centralisé de longue date et l'empire colonial ancien semblaient permettre une adaptation aisée de ces nouvelles problématiques.
- 16 La seconde critique concerne la question des rapports entre l'histoire des usages conceptuels du terme de société civile, l'histoire des pratiques et l'histoire des représentations investies dans ces pratiques. Alors que le projet de l'ouvrage – comme d'autres ouvrages récents sur le même thème – est de réconcilier ces trois approches, on les voit plus généralement juxtaposées. Dans sa contribution, J. Innes reconnaît même avec une grande honnêteté son incapacité à intégrer à son étude une analyse du terme société civile tel qu'il était utilisé à l'époque. Ce qui est proposé dans le présent ouvrage est donc plutôt une étude des rapports entre des pratiques et des représentations passées correspondant à peu près à ce que l'on pourrait appeler, aujourd'hui, « société civile », mais que l'on appelait rarement, à l'époque considérée, de cette manière. Si la valeur intrinsèque des études réunies dans ce livre important n'est pas en cause, la question continue donc de se poser : pourquoi parler de société civile ?

Pour citer cet article

Référence électronique

Julien Vincent, « Jose Harris (ed.), *Civil Society in British History. Ideas, Identities, Institutions*, Oxford, Oxford University Press, 2003, 319 p. ISBN: 0199260206. 62,50 livres sterling. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 30 | 2005, mis en ligne le 19 février 2006, Consulté le 10 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index1068.html>

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Licence portant sur le document : Tous droits réservés